

# Château de Versailles et son parc

**Statut** : Inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO le 8 mars 1979.

Établissement Public Administratif (structure juridique créée en 1995), classé au titre des monuments historiques par liste Mérimée de 1862.

Dans le prolongement naturel du parc de Versailles, l'ensemble formé par la plaine de Versailles a été protégé au titre de la loi du 2 mai 1930 comme site classé le 7 juillet 2000. En effet, orientée est/ouest entre deux coteaux boisés, la Plaine de Versailles offre à la perspective historique du parc un débouché visuel de vaste amplitude, tel que le voulait André Le Notre et qui mérite d'être préservés de toutes atteintes graves.

**Communes** : Versailles (78)

**Superficie** : 598 ha

**Cartes IGN** : 221 4ET

## Motif de la protection :

Premier site à avoir été inscrit en 1979 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en référence à son caractère de chef-d'oeuvre du génie créateur humain - son témoignage d'échange d'influences considérables sur le développement de l'architecture, des arts monumentaux et de la création de paysages - sa relation des événements, idées, croyances, œuvres artistiques ayant une signification exceptionnelle.

## Périmètre de la protection UNESCO :

Les limites actuelles sont constituées du domaine national (comprenant le château, les Trianon et le parc), de la place d'Armes qui jouxte l'entrée, et des deux bâtiments qui la bordent (Grande Ecurie et Salle du Jeu de Paume).

## Identité :

Lieu de résidence privilégié de la monarchie française de Louis XIV à Louis XVI, le château de Versailles, embelli par plusieurs générations d'architectes, sculpteurs, ornemanistes et de paysagistes, a été pour l'Europe pendant plus d'un siècle le modèle de ce que devait être une résidence royale.

Le prestigieux ensemble du palais, des Trianon et du parc de Versailles résulte d'un siècle et demi de travaux commandés par les rois de France et confiés à leurs plus grands artistes. L'empreinte la plus forte y a été laissée par Louis XIV, qui décida l'agrandissement du pavillon de chasse de briques et de pierres, édifié en 1624 par son père Louis XIII. Un premier accroissement eut lieu après 1661 sous la direction de Le Vau, dans un style fortement italianisant. Le peintre Charles Le Brun fut chargé de la décoration. Le Nôtre dessina les jardins qui ne tardèrent pas à être célèbres dans toute l'Europe. Puis Versailles fut considérablement agrandi et radicalement modifié après 1678 par Jules Hardouin-Mansart qui fit triompher une architecture sobre, colossale, homogène, majestueuse, inséparable du souvenir du Roi Soleil. La célèbre galerie des glaces, entre le salon de la guerre et celui de la paix, est le chef d'œuvre du style classicisant et typiquement français, que l'on appelle le style Louis XIV. La chapelle royale œuvre de Mansart qui fut aidé par Robert de Cotte, ne sera que tardivement construite (1699). Pour préserver, dans ce gigantisme, une part d'intimité, Louis XIV demande à Le Vau puis à Mansart de construire l'Orangerie et le Grand Trianon. Comme le veut la coutume royale, Louis XIV s'entourera également de personnages remarquables dans le domaine artistique qui contribueront au rayonnement de Versailles : Molière, Lully, Racine, Quinault, Charpentier, Delalande et tant d'autres.

Les créations versaillaises du XVIII<sup>e</sup> siècle comptent parmi les plus parfaites et les plus célèbres réalisations des styles Louis XV et Louis XVI : Petit Trianon par Jacques-Ange Gabriel (1751), décoration des appartements de Louis XV par Verbeek et Rousseau, appartements et Hameau de Marie-Antoinette par Mique, L'ensemble des Palais et du Parc de Versailles constitue tant par son ampleur que par sa qualité et son originalité une œuvre artistique unique.

Versailles a exercé une influence considérable dans l'Europe francisée de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Woren s'est souvenu de Versailles à Hampton Court, Schlüter à Berlin. De petits Versailles s'élevèrent un peu partout : à Nymphenbourg, à Schleissheim, à Carlsruhe, à Würzburg, à Stockholm, à Postdam, etc ... Les jardins de Le Nôtre, dessinés par lui-même ou par ses imitateurs ne se comptent pas : de Windsor à Cassel, à la Grandia, jusqu'en Suède, au Danemark, en Russie ....

#### **Etat de conservation :**

Le schéma directeur du Grand Versailles décidé en 2003, pour la conservation et l'aménagement du site sur une période de 17 ans (jusqu'en 2020), a permis la réalisation d'un certain nombre de chantiers emblématiques, dont la réinstallation de la grille royale (démontée en 1793 et fondue pour en récupérer le cuivre) en partie financée par du mécénat ainsi que la restauration du pavage de la Cour Royale, qui a été rendue à son état d'origine. De même, afin d'améliorer les modalités d'accès au château, a été réalisé à partir de 2006 un souterrain permettant de relier le Grand Commun au château.

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase du Schéma Directeur (2010-2020), deux opérations nouvelles ont été prévues dès 2010-2013. D'une part, il a été décidé de parfaire l'achèvement des travaux du Grand Commun (budget = 39 M€), en lançant, dès 2010 les travaux portant sur l'aile orientale du bâtiment, qui permettront de regrouper tous les services de l'Etablissement Public. La deuxième opération portera sur l'aménagement du Château d'eau, construit par Mansart en symétrie du Grand Commun (budget évalué à 13,5 M€). Par ailleurs d'importantes opérations de mécénat ont permis la réalisation de chantiers d'envergure. Ainsi, le mécénat de la société des montres Bréguet (5 M€), a permis la restauration du château du Petit Trianon qui a ouvert ses portes aux visiteurs en septembre 2008. De même, grâce au mécénat du groupe Monnoyeur (3,5 M€) la grille royale, a pu être restituée en 2008 après deux années de travaux, ce qui transforme radicalement l'image que le Château offre à ses visiteurs.